



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# MOBILISATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX POUR LA CATÉGORIE A

***Le report au 1<sup>er</sup> février 2019 de la catégorie A prévue dans le protocole PPCR et acté par les décrets de mai 2017, est inacceptable pour la CFDT.***

***Face à cette décision injuste, contraire au Plan d'action gouvernemental en faveur du travail social, la CFDT appelle les travailleurs sociaux à se mobiliser.***

## MOBILISATION CFDT LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2018

Cette journée sera **un jour « de deuil »** pour les travailleurs sociaux de la fonction publique.

La CFDT organisera localement des rassemblements des salariés de la fonction publique **devant les préfectures.**

Pour Paris, le rassemblement est prévu devant le **ministère des Finances.**

## NOS ACTIONS DEPUIS 2 MOIS :

- Le 16 octobre 2017, M. Darmanin, ministre des Comptes publics, annonce le report d'un an des mesures PPCR.

- La CFDT lui a adressé un courrier <http://bit.ly/2CCDvJm> dénonçant cette remise en cause du calendrier global du protocole PPCR, comprenant **l'accès à la catégorie A des travailleurs sociaux.**

- La CFDT est intervenue, lors de la CPC\* du travail social, le 24 octobre, face à la direction générale de la cohésion sociale pour rappeler **les nombreux engagements du ministère pour cette reconnaissance de la catégorie A.** Nous avons aussi interpellé directement, le 26 octobre et le 22 novembre, la directrice adjointe de cabinet de la ministre des Solidarités et de la Santé.

- En préparation **du conseil commun de la fonction publique (CCFP)**, l'UFFA CFDT est intervenue, sur ce sujet, le 24 octobre et a déposé des amendements demandant l'application des mesures de PPCR au 1<sup>er</sup> juillet 2018. **Face au silence du ministre, l'ensemble des organisations syndicales a boycotté le CCFP du 6 novembre.** La CFDT était présente au rassemblement intersyndical des agents publics, organisé le jour même devant le ministère des Finances à Bercy.

- Face à la position du ministre des Comptes publics, **un courrier signé des secrétaires générales des fédérations CFDT : Intercos, Santé- Sociaux, Sgen et de la secrétaire générale de l'UFFA\*, est adressé, le 8 novembre, à Mme Buzin, ministre des Solidarités et de la Santé,** en charge des professionnels du travail social.

## TRAVAILLEURS SOCIAUX EN COLÈRE ! LA CATÉGORIE A EN 2018

DÉCEMBRE 2017

**CPC** = Commission Professionnelle Consultative du travail social.

**UFFA- CFDT** = Union des Fédérations de Fonctionnaires et Assimilés.

**DGAFP** = Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique.

**CSFPT** = Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.